



HONORAIRES

HONORAIRES TRANSACTION A LA CHARGE DU VENDEUR

PRIX de Vente (TTC)		Honoraires TTC (*)
de 0	à 24 999 €	3 000 €
25 000 €	39 999 €	4 000 €
40 000 €	59 999 €	4 500 €
50 000 €	69 999 €	5 000 €
70 000 €	109 999 €	7%
110 000 €	209 999 €	6%
210 000 €	349 999 €	5,50%
au-delà de 350 000 euros		5%

(*) tranches d'honoraires non cumulatives

AVIS DE VALEUR

Gratuit dans le cadre d'une mise en vente / 180€ TTC dans les autres cas

DELEGATION DE MANDAT

En cas de délégation de mandat,

les honoraires applicables restent ceux du mandat principal.

HONORAIRES DE LOCATION	Honoraires TTC	
Locaux habitation nus ou meublés Locaux de droit commun	bailleur	locataire
de 0 à 59m ²		
entremise	30euros	
prestation visite rédaction bail dossier locataire	2€/m ²	2€/m ²
etat des lieux	3€/m ²	3€/m ²
de 60 à 79		
entremise	30euros	
prestation visite rédaction bail dossier locataire	2€/m ²	2€/m ²
etat des lieux	2€/m ²	2€/m ²
de 80 à 150m ² (*)		
entremise	30euros	
prestation visite rédaction bail dossier locataire	1€/m ²	1€/m ²
etat des lieux	2€/m ²	2€/m ²
plafond locataire applicable :		
prestation visite rédaction bail dossier locataire 8€/m ²		
etat des lieux 3€/m ²		
(*)plafond surface 150m ²		
HONORAIRES DE GESTION	7,20% TTC du loyer mensuel	
Garantie Loyers Impayés	2,77% TTC du loyer mensuel	

L'Immobilière des Cévennes

SARL Immo3D, capital social 5000€,
502 660 038 00014 RCS Nîmes,

titulaire de la carte professionnelle
n°1069T08/407G08 délivrée par la préfecture de Nîmes
le 7 mars 2011

Transactions sur immeubles et fonds de commerce /
Gestion immobilière Garanti par GALIAN 89 rue de la
Boétie à Paris

www.fnaim.fr

La remise d'une note
est obligatoire.

1/ TVA au taux en vigueur de 20% incluse.
2/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou
égal à un plafond fixé par voie réglementaire.

Honoraires au 31 / 03 / 2017